

LES FEUX DE FRICHES dans la plaine du Roussillon

un risque nouveau qu'il convient de prévenir



Depuis une dizaine d'années, nous observons une augmentation considérable du nombre, mais aussi de la surface des incendies affectant la plaine du Roussillon. Ce phénomène est dû en grande partie au développement des surfaces en friches, en lien avec la déprise agricole qui touche des territoires de plus en plus vastes et particulièrement la frange littorale et le pourtour des grandes agglomérations.

La montée en puissance de ce type de feux peut être lourde de conséquences dans un secteur où les enjeux sont multiples, que ce soit ceux rattachés au développement de l'urbanisation ou ceux liés à la fréquentation touristique estivale.

Indirectement, **les feux de friches peuvent avoir un impact sur les incendies classiques en milieu forestier**, qui, potentiellement, pourront prendre plus d'ampleur, si des moyens de lutte sont déjà mobilisés sur des sinistres en plaine.

Il convient donc de mieux connaître ce phénomène, de l'analyser et de **mettre en place, sans attendre, des parades à même d'en prévenir, ou tout au moins, d'en réduire les conséquences.**

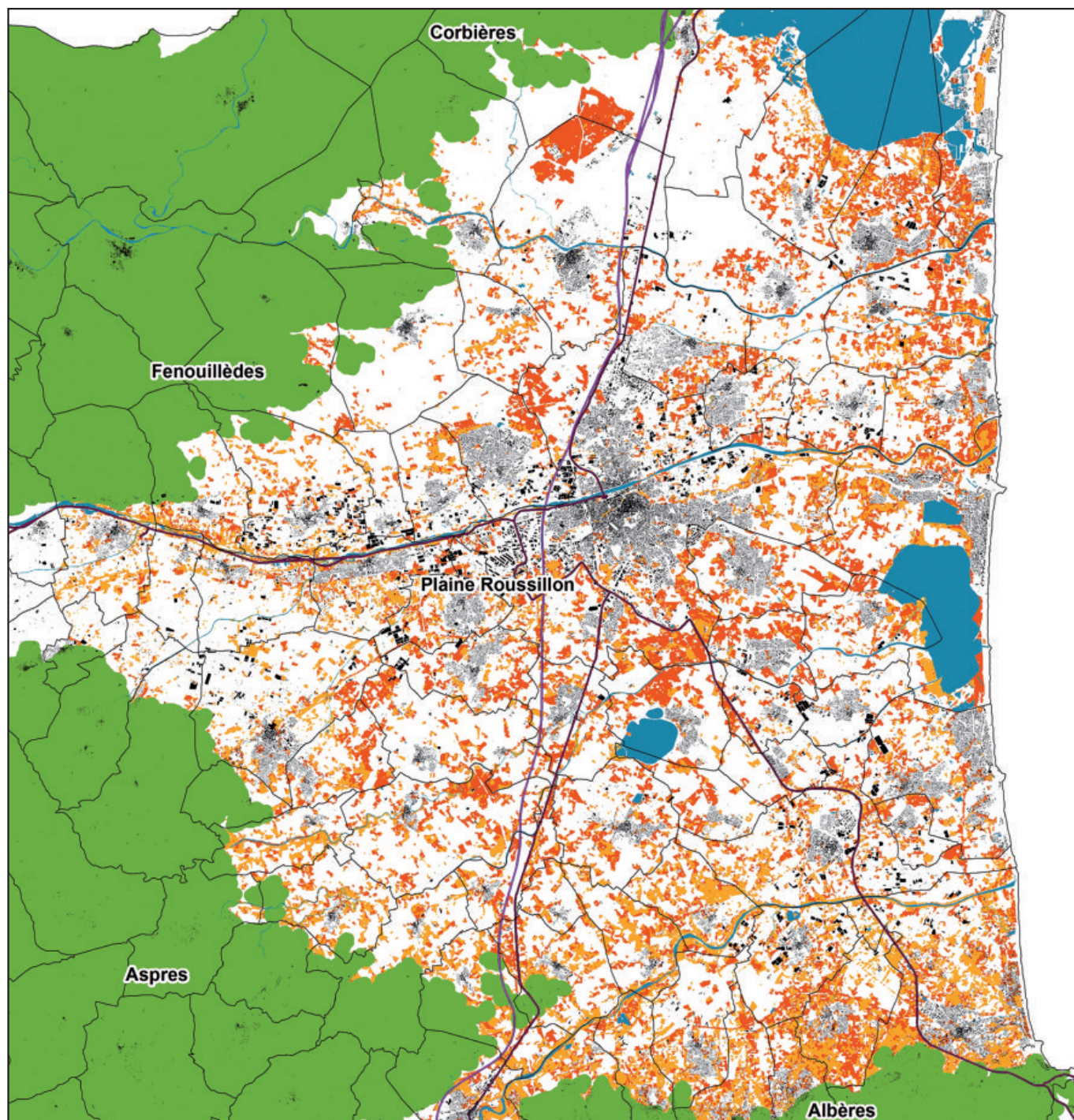
Le présent document tente de répondre, en partie à ce besoin. Il s'appuie sur le travail de la cellule de retour d'expérience (REX), composée de forestiers et de pompiers qui ont pu observer et analyser en temps réels plus de 100 feux de friches au cours de ces dernières années.

Pendant très longtemps, la plaine du Roussillon a connu une agriculture dynamique laissant peu de place aux terres à l'abandon. Les feux qui s'y développaient prenaient peu d'ampleur, car rapidement, ils venaient buter sur des terres travaillées.

Cette situation a cependant fortement évolué au cours de ces 10 ou 15 dernières années. Les difficultés économiques rencontrées par l'agriculture se sont traduites par une déprise de plus en plus marquée qui a entraîné le développement de friches.

Ces friches, constituées au départ par une végétation herbacée, évoluent progressivement vers des formations arbustives propices au développement d'incendies de plus en plus puissants.

La carte ci-dessous extraite de l'étude réalisée sur l'ensemble de la plaine du Roussillon en 2010 montre l'importance des zones combustibles, dues essentiellement aux friches.

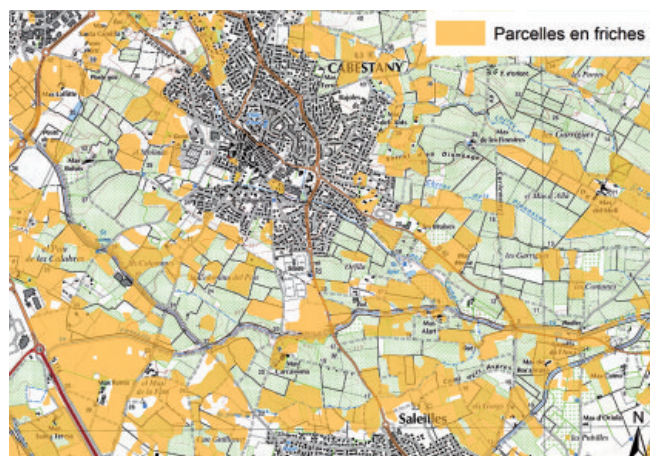


Parcelles en friches

	Friches basses (herbacées)		Zones urbaines
	Friches denses (pré-bois)		Zones forestières

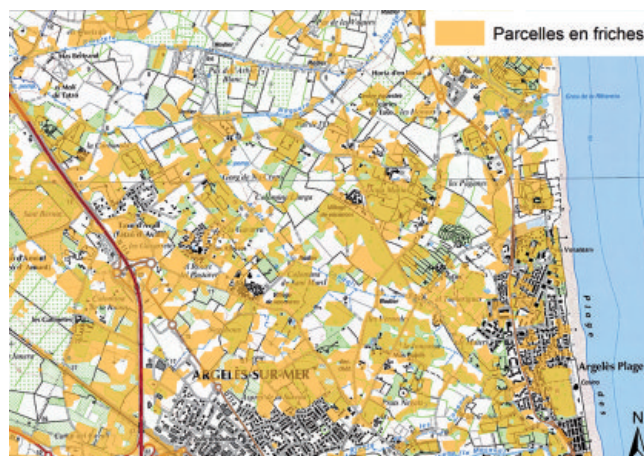
Une analyse, plus détaillée, sur 2 secteurs caractéristiques, illustre l'ampleur du phénomène et l'importance des enjeux présents.

Secteur périurbain



Les secteurs combustibles couvrent plus de 50 % de ce territoire. Des feux de plusieurs dizaines d'hectares sont à craindre dans une zone où de nombreux lotissements sont en contact direct avec des friches.

Secteur littoral

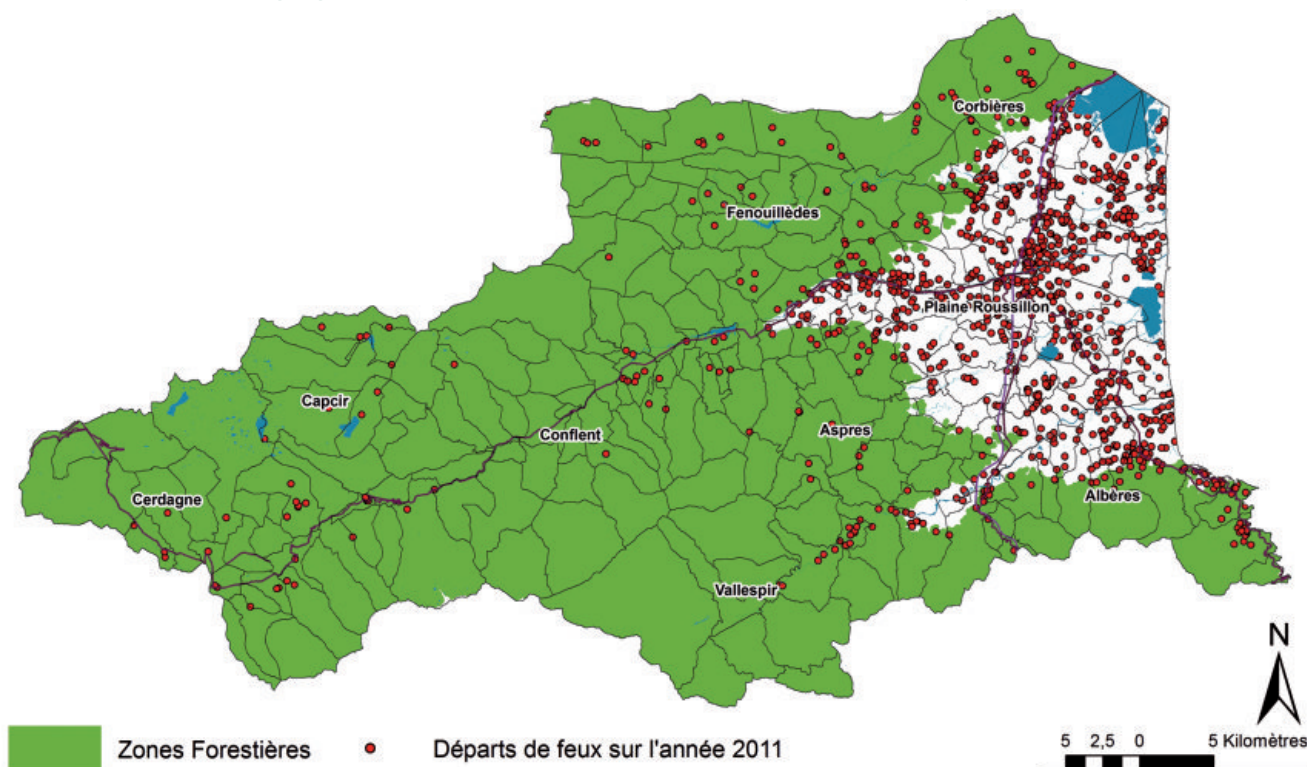


Les secteurs combustibles couvrent plus de 70 % de ce territoire ; des feux de plus de 100 ha peuvent se développer en plaine et gagner le massif forestier. Un nombre important de résidences de vacances ou de campings sont présents et potentiellement exposés.

À cette augmentation des surfaces combustibles vient se rajouter, du fait d'une population importante, un risque beaucoup plus élevé de départ de feu.

La carte suivante est explicite. En 2014, 1345 départs de feu ont éclo sur la Plaine du Roussillon. À eux seuls, ceux-ci représentent 65% de l'ensemble des interventions sur feu de végétation du département."

Répartition géographique des départs de feux sur l'année 2011 dans les pyrénées-orientales



Les feux de friches se développent sur un territoire très hétérogène constitué d'une mosaïque d'éléments ayant un comportement au feu très variable : petites parcelles à des stades de végétation variés, haies plus ou moins denses, talus, fossés...

Cela se traduit par une **progression « opportuniste »** et une puissance qui peut varier dans des proportions importantes en très peu de temps. On peut ainsi avoir un feu peu puissant courant dans une végétation herbacée basse qui explose au niveau d'une haie, puis se rétrécit pour suivre un talus et ensuite reprend de la puissance dans une friche plus ancienne.



L'approche qui peut en être faite reste très empirique et repose en grande partie sur une lecture appropriée du paysage. Cette approche passe par une analyse individuelle du comportement au feu pour chaque élément type de végétation qui compose ces territoires et dans un deuxième temps, par leur combinaison.

Les différents comportements d'un feu de friches :

- feu à expansion rapide, mais peu puissant dans une friche récente



La même propagation de feu peut avoir lieu dans une parcelle cultivée enherbée (parcelle pâturée, vigne en culture biologique, chaume...).

- feu prenant de la puissance dans des friches anciennes où la végétation évolue vers des formations de plus en plus denses et combustibles (passage de lande à maquis).



Friche ancienne : passage progressif d'un couvert de plantes vivaces à une végétation arbustive, voire arborée. Feu de plus en plus puissant assimilable à terme, à un feu forestier (maquis ou garrigue).

- feu pouvant suivre des linéaires importants en profitant des talus, des fossés, des bords de route, des haies ou encore des lignes de culture végétalisées



bord de route



talus ou fossé

- feu dégageant une fumée limitant la visibilité



- feu potentiellement explosif au niveau de haies



haie agricole

- feu rapide, capable d'effectuer des sautes importantes



La puissance et la vitesse de développement d'un feu de friches sont ainsi conditionnées par une combinaison complexe de facteurs dont les principaux ont été évoqués précédemment. Contrairement à un feu forestier qui, même imparfaitement, peut faire l'objet de modélisations (milieu relativement homogène), il ne semble pas possible, tout au moins en l'état de nos connaissances et des outils dont on dispose, d'anticiper précisément le développement d'un feu de friches. De ce fait, ce sont des feux dangereux, car difficilement prévisibles et capables d'évolutions rapides.

L'importance des enjeux dans la plaine du Roussillon fait que ces feux de plus en plus nombreux, importants et puissants, génèrent un risque qui au-delà des dommages matériels peut mettre en péril des vies humaines.

Une approche rapide de ces enjeux met en évidence 5 grands types :

- **les enjeux liés à l'habitat permanent ou saisonnier** : lotissements périurbains en contact direct avec le milieu naturel, ou habitat isolé de type mas traditionnel.



- **les enjeux liés à la présence touristique dont la concentration en période estivale coïncide avec le risque le plus élevé** : campings, habitations légères, espaces de loisirs.



- **les enjeux liés à une occupation illicite de ces territoires : cabanisation ou camping sauvage.**

Ce type d'usage constitue sûrement un des risques les plus importants dans la mesure où il est généralement méconnu ou mal connu. Une des préoccupations majeures des personnes occupant ces sites est effectivement d'être le plus discret possible. Ces sites très vulnérables dans la mesure où ils sont généralement implantés au cœur de milieux abandonnés et ne répondant à aucune mesure de précaution (débroussaillage absent et accès sommaires). De plus, ce type d'habitat n'offre aucune résistance au feu et met potentiellement en danger ses occupants. Par ailleurs, ces implantations viennent augmenter le risque, car elles sont fréquemment à l'origine de départ de feu.





● **les enjeux liés à l'activité agricole** : cultures, serres, matériels divers (engins agricoles, dispositifs d'arrosage...), hangars ...



● **les enjeux liés aux infrastructures** : réseau routier, voies de chemin de fer, lignes électriques.

La plaine du Roussillon concentre ce type d'équipement et le moindre feu aura un impact.

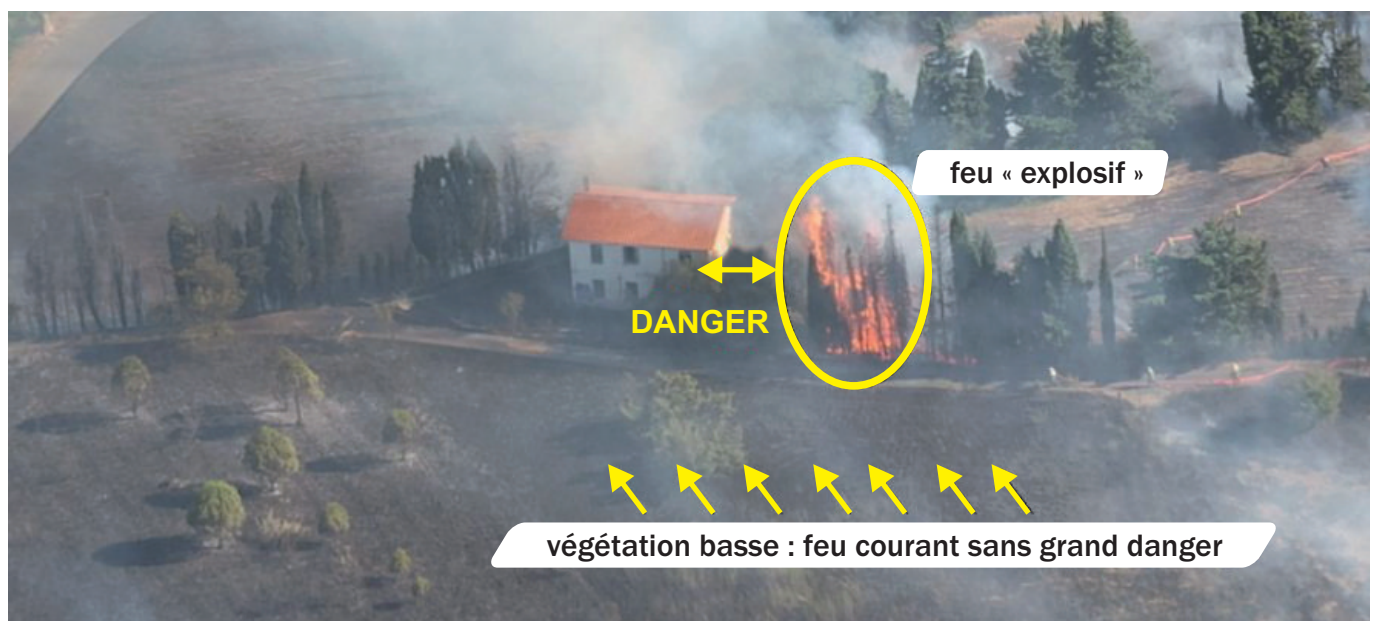
Cet impact peut être direct en détruisant localement l'équipement proprement dit (cas général des lignes électriques) ou en générant une perturbation dont les conséquences peuvent être lourdes sur l'activité locale (routes départementales, nationales ou autoroutes coupées en période de trafic intense).

zones de contact entre habitat et milieu naturel

Le comportement des feux de friches et leur danger diffèrent très fortement de ceux des feux de forêt. Il convient d'appréhender ces différences pour trouver les parades appropriées qui, de fait, seront foncièrement différentes.

Dans un schéma classique d'incendie de forêt, nous sommes confrontés à des feux puissants liés à une masse importante et continue de combustible (maquis, garrigues, boisements...). Ces feux dégagent un rayonnement qui rend l'approche quasi impossible. **Des dégâts importants peuvent intervenir sur des habitations alors même que l'environnement direct de celles-ci est parfaitement dégagé.** La priorité en terme de protection repose donc sur une réduction importante du combustible qui se traduit, de façon réglementaire, par un **débroussaillage à 50 m des constructions (100 m dans les sites les plus exposés).**

Dans le cas des secteurs en friches, on peut avoir sur de grandes surfaces, un feu anodin, courant dans une végétation basse sans grande puissance, avec une approche peu risquée. Cependant, ce feu anodin a la capacité de devenir explosif au niveau d'une haie ou d'un ensemble de végétaux d'ornements composé d'essences fortement combustibles (cyprès, mimosa). **Ainsi, potentiellement les habitations sont fortement touchées, ceci pouvant aller jusqu'à leur destruction.**



Le danger des feux de friches se concentre donc presque essentiellement au niveau des interfaces, entre le milieu naturel et les constructions. Les photos suivantes illustrent ces situations sur des cas concrets de feux récents.



Remarque : cette notion de « risque de proximité » mérite cependant d'être nuancée dans le cas de friches anciennes où le développement naturel de la végétation la transforme progressivement en une formation forestière avec un comportement du feu similaire à celui rencontré dans les massifs forestiers.

L'intervention des services d'incendie sur ce type de feu peut être problématique, pour de multiples raisons qui découlent pour la plupart des éléments précédemment exposés : feux rapides et localement explosifs, sautes de feu fréquentes, manque de visibilité au sol (absence de relief, haies et fumées importantes), enjeux nombreux et parfois méconnus.

En complément de ces éléments, il faut aussi rajouter les **difficultés d'accès du fait de chemins inadaptés aux véhicules pompiers** : voies étroites avec de nombreux obstacles (branches d'arbre, barrières, lignes électriques...) et fréquemment en impasse, sans possibilité de manœuvre.



L'ensemble de ces éléments fait que ces feux de plaine sont difficiles à appréhender et rend délicat toute prise de décision dans les stratégies d'intervention.



Une autre spécificité de ces feux de plaine se traduit par une difficulté supplémentaire d'intervention, avec la concentration humaine présente sur le lieu des sinistres.

L'intervention des pompiers doit ainsi prendre en compte la mise en sécurité des résidents par l'évacuation de ces derniers avec toutes les contraintes que cela représente (potentiellement très complexe si par exemple plusieurs campings sont concernés dans le même temps). Cette intervention peut être perturbée par des trajets routiers plus longs du fait de routes embouteillées et par la gestion des voitures et de leurs occupants, si ceux-ci se trouvent bloqués par l'incendie.

Enfin, la concentration de curieux dans ces sites très fréquentés apporte une gêne supplémentaire.

Un traitement de fond du problème posé par les friches est peu réaliste dans les conditions économiques actuelles.

Le retour à une agriculture florissante occupant l'essentiel des espaces naturels de la Plaine du Roussillon est difficilement envisageable à court ou moyen terme.

De même, l'extension des zones urbaines ne permet pas de réduire durablement cette problématique. En effet, elle contribue à l'apparition de nouvelles zones de friches périphériques du fait de la spéculation immobilière.

De même, la mise en place d'un dispositif de protection global inspiré des modèles mis en œuvre dans les massifs forestiers n'est pas envisageable et ne répondrait pas à la problématique spécifique des feux de friches.

L'objectif principal des plans de protection en zone forestière est de limiter l'ampleur des feux à une échelle de quelques centaines d'hectares. Cette échelle, dans des secteurs de plaine avec une occupation humaine importante, n'apporte pas la protection souhaitée ; on a vu précédemment qu'un feu de quelques hectares pouvait être dangereux si localement il explose au niveau d'une haie accolée à un groupe d'habitation.

Sans abandonner totalement les voies précédentes, il semble donc, dans l'immédiat que seule une protection rapprochée des enjeux soit à mettre en œuvre. Cela passe par un traitement spécifique des interfaces entre milieu habité et milieu naturel visant à réduire la puissance d'un feu potentiel et à faciliter l'intervention des secours. Dans ce but, **deux types de mesures sont préconisées :**

- **des mesures portant sur les parcelles urbanisées**

- traitement particulier de la végétation ornementale visant à la rendre moins vulnérable au feu : réduction du volume des haies, utilisation d'espèces végétales peu combustibles, élimination des sujets volumineux au contact des habitations,

- réalisation de clôtures à même de bloquer un feu peu puissant (mur plein ou muret bas avec grillage),

- mise à distance des habitations des éléments ou structures sensibles au feu (stock de bois, cuves de combustibles, appentis inflammables...).

- **des mesures portant sur la périphérie des constructions**

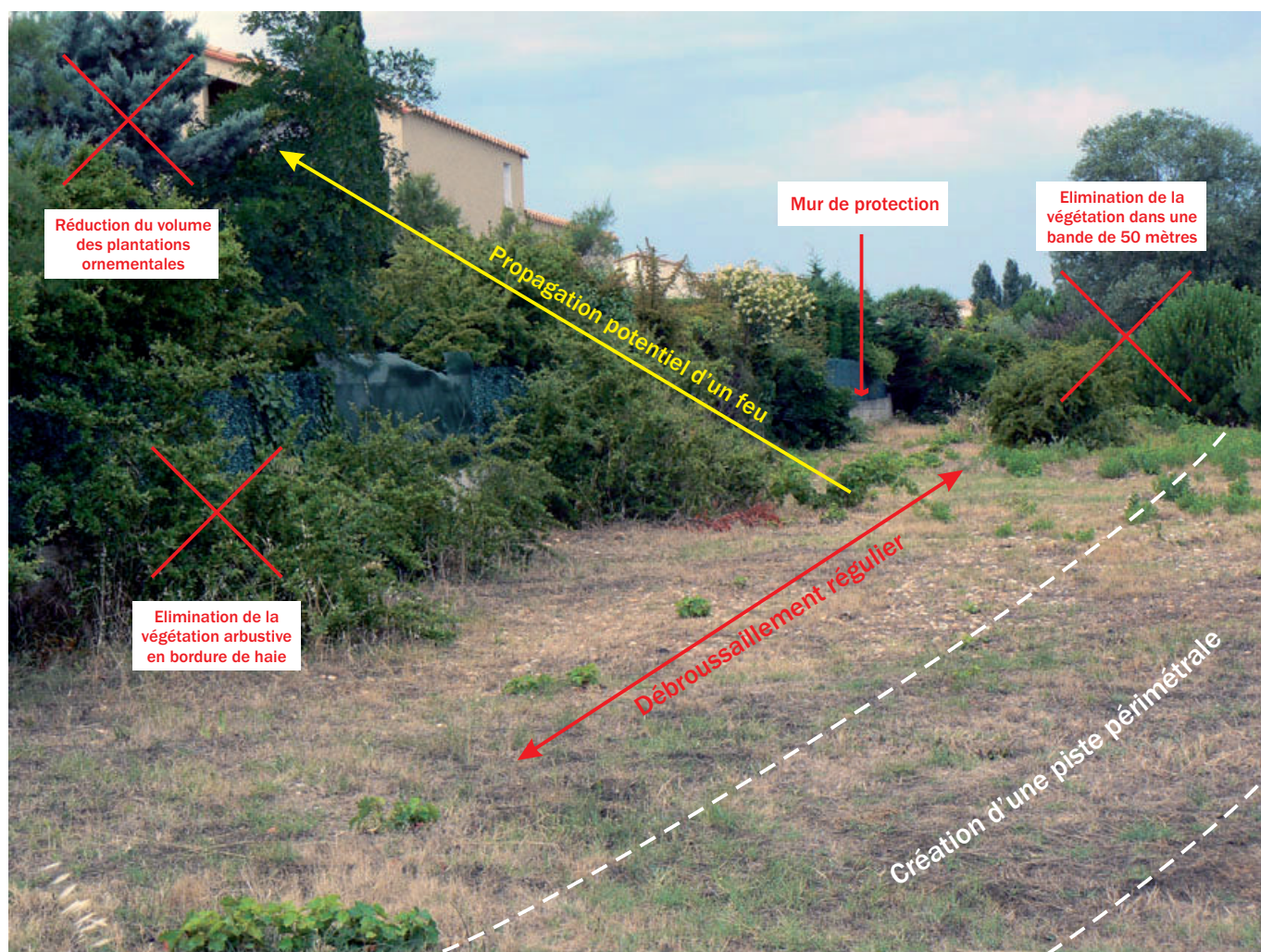
- implantation d'une voie périmétrale (sol nu) à même d'arrêter un feu courant et offrant au service de lutte une possibilité, en cas de sinistre, d'organiser une ligne de défense à l'amont des habitations,

- création d'une bande débroussaillée continue, en appui de la voie périmétrale et attenante aux parcelles urbanisées. Sa largeur est à adapter au niveau de risque. Une distance de 50 mètres pourrait être retenue à partir des constructions existantes.



À une autre échelle, dans le cadre général de l'organisation des secours, il est important de signaler l'intérêt de **disposer d'un moyen aérien de reconnaissance**. Son apport en cas de sinistre est essentiel pour appréhender, la complexité de ces territoires et l'imprévisibilité des feux qui s'y développent. **Il peut aussi permettre d'identifier certains enjeux cachés, comme c'est souvent le cas pour la cabanisation.**

Par ailleurs, il importe, au niveau de chaque commune, d'avoir une connaissance précise des enjeux isolés au sein de leur espace rural ainsi que des possibilités d'y accéder avec des véhicules de secours. Cette connaissance est essentielle, en cas de sinistre pour assurer la sécurité des populations en place, mais aussi celle des personnels d'intervention.



● le rôle du Maire :

La mise en œuvre de ces actions repose avant tout sur un engagement volontaire des municipalités qui doit les conduire à communiquer localement sur le sujet, à sensibiliser les acteurs concernés et à engager une surveillance adaptée aux contextes rencontrés.

Plusieurs outils réglementaires encadrent le maintien d'un état d'entretien minimal, de nature à prévenir les risques de départ de feux :

- L'article L2213-25 du code général des collectivités territoriales permet d'assurer un entretien minimum des terrains en zone d'habitation.
- Le même code, avec ses articles L2212-2 et L2212-4, donne au maire la possibilité, dans le cadre de ses pouvoirs de police, de prescrire les mesures de sécurité nécessaires à la prévention des incendies.
- Le code de la sécurité intérieure, dans son article L724-2, permet à une commune d'instituer une réserve communale de sécurité civile à même d'apporter un appui aux services de secours dans l'identification des enjeux et le guidage des véhicules.

Les feux de friches sont passés en quelques années d'un phénomène anodin à un risque en passe de devenir majeur. Les enjeux en présence sont d'importance, car ils intéressent un territoire où se concentre la population, permanente et estivale, du département. Au stade actuel, il est encore possible de s'en préserver par l'application de mesures simples pour sécuriser l'existant. De même, pour les projets futurs, ce risque peut en partie être anticipé en l'intégrant dans les réflexions conduisant à l'élaboration des documents d'aménagement. Cela passe, par exemple, par une structuration appropriée des lotissements avec, dès le départ, la création d'une desserte périmétrale, ou encore par des règlements d'urbanisme fixant des consignes en matière de plantation ornementale ou d'entretien des terrains environnant les zones urbanisées.



*Zone débroussaillée en bordure de lotissement.
Les arbres sous forme de bosquet peuvent être conservés.*